# Ecolo Chièvres : Programme 2024 Programme des élections

communales

# Table des matières

Réflexion préliminaire	3
ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA COMMUNE	4
Nos propositions	4
AINES :	5
Développer, avec et pour les aînés, une société plus solidaire	
Nos propositions	5
ALIMENTATION ET AGRICULTURE :	6
Favoriser l'accès à une alimentation durable et soutenir les pratiques agricoles de qualité	6
Nos propositions	6
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :	7
Construire une stratégie pour le territoire, répondre aux défis de demain	7
Nos propositions	7
CULTURE :	9
Se construire et s'enrichir par la culture – Une culture pour tous, par tous !	9
Nos propositions	9
DEMOCRATIE : Stimuler la participation, favoriser le rapprochement entre citoyens, élus et administr	ration.10
Nos propositions	10
ECONOMIE, EMPLOI ET TOURISME : Agir pour un développement économique local et durable	12
Nos propositions	12
ENERGIE : Mener une politique de l'énergie qui réponde aux enjeux économiques, environnementau	x et
sociaux	13
Nos propositions	14
ENFANCE : Faire rimer accueil de qualité avec proximité	16
Nos propositions	16
ENSEIGNEMENT : Faire de nos écoles des lieux d'apprentissage, de métissage, d'ouverture et	
d'émancipation, en favorisant le mieux-vivre et le bien-manger	18
Nos propositions	18

ENVIRONNEMENT : Poursuivre la mise en œuvre des fiches-actions du projet BIODIVERCITE définies par citoyens actifs dans le cadre de la CLDR/PCDN (plan communal de Développement de la Nature) initié le	
la précédente mandature	
Nos propositions	21
JEUNESSE : Des politiques locales de jeunesse axées sur trois piliers : bien-être, émancipation et mixité plan Jeunesse local répondant aux défis de la participation et de l'amélioration des conditions de vie de	es.
jeunes	
Nos propositions	23
LOGEMENT : Garantir un logement adapté à la portée de tous, pour aujourd'hui comme pour demain	25
Nos propositions	25
MOBILITE ET TRAVAUX PUBLICS : Redessiner ensemble l'espace public et réinventer la mobilité	27
Nos propositions	27
PATRIMOINE :	29
Préserver l'identité et le tissu social qui en découle à travers son folklore et son histoire	29
Nos propositions	29
PERSONNES porteuses d'un handicap :	29
Penser la politique locale avec et en fonction de la personne handicapée	29
Nos propositions	29
POLITIQUE SOCIALE : Renforcer les solidarités par une politique émancipatrice, cohérente et durable	31
Nos propositions	31
RESSOURCES HUMAINES - SERVICES PUBLICS : Créer les conditions d'une administration sereine et tour	née
vers l'avenir et le citoyen	33
Nos propositions	33
SECURITE : Garantir la sécurité pour tous et partout	34
Nos propositions	34
SOLIDARITE INTERNATIONALE : Oser la solidarité, refuser l'égoïsme et le repli, pour un mieux-vivre ensemble, ici et là-bas	36
Nos propositions	
SPORT - Mattra on place upo dynamique « sport pour tous »	27

# Réflexion préliminaire

Vous trouverez dans ce document, classées par thème, quelques-unes de nos propositions par rapport à l'ensemble des éléments qui devraient intervenir dans une gestion communale, basée sur la participation, la solidarité et la transition écologique.

Il est à noter que, pour ECOLO, la mise en place de ces politiques devra garantir le maintien d'une fiscalité équitable exercée sur les Chiévrois.

Fort de nos expériences précédentes en majorité, les propositions se veulent concrètes, en adéquation avec la réalité du terrain et la conjoncture sociétale et économique que nous connaissons tous. Ainsi ces pistes d'orientation de travail ouvrent un panel de possibilités.

Et quelles que soient les propositions qui seront retenues, vos priorités, vos remarques, vos suggestions seront d'office prises en considération tout au long de leur mise en œuvre, dans le respect de l'intérêt général et dans les limites de la planète et de tous ses habitants.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA COMMUNE

Pour Ecolo, gérer une commune, c'est faire preuve d'une vision durable et mettre en place des solutions pour sortir des impasses dans lesquelles nous nous engouffrons (réchauffement climatique, perte de la biodiversité, épuisement des ressources). C'est accompagner la mise en œuvre d'un changement fondamental qui trouve tout son sens au niveau local. Nous avons initié ce type d'approche lors des deux précédentes mandatures. Cette façon d'envisager la politique doit être poursuivie et approfondie!

### Nos propositions

- Etablir une vision stratégique du territoire à long terme (20 à 40 ans). Nous avons initié un schéma de développement communal en 2018. Celui-ci doit se poursuivre en cohérence avec le Schéma de développement territorial venant tout récemment d'être adopté par la Région.
- Etablir des échéanciers clairs avec des objectifs intermédiaires, associer les politiques, les acteurs locaux et les citoyens à la rédaction de cette vision stratégique, en stimulant davantage la participation citoyenne. Outre la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) et le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature).

<u>Lors de cette mandature</u> nous avons mis en place une CCATM (Conseil Consultatif Aménagement du Territoire et Mobilité) et un Conseil consultatif Climat et Biodiversité afin d'impliquer le citoyen dans les réflexions des instances communales. La CCATM a particulièrement remis des avis évitant les projets les plus inadaptés à notre milieu rural.

- Poursuivre et étendre à toute l'entité le projet **COLECO** (**Communauté locale d'Energie renouvelable**) permettant ainsi à chaque foyer de disposer d'une électricité moins chère, verte, produite et consommée localement.
- Diriger les marchés publics vers plus de durabilité via l'intégration de clauses environnementales et éthiques dans les cahiers des charges.

# **AINES:**

Développer, avec et pour les aînés, une société plus solidaire

#### **Nos propositions**

- Valoriser le rôle du <u>« Conseil Consultatif Communal des Aînés »</u> dont l'objet doit être plus large que les loisirs afin de répondre aux besoins spécifiques des aînés dans les domaines des prestations de service, de transport public, de logement et d'urbanisation, de soins, de participation citoyenne,... A cette fin, lancer un sondage auprès de la population afin de connaître les besoins de ce public. Accentuer les rencontres intergénérationnelles culturelles, avec le Plan de Cohésion sociale et l'Envol.
- Garantir l'accessibilité du logement public sur le territoire communal et proposer dans le cadre des prescriptions techniques imposées aux promoteurs immobiliers des logements adaptés ou adaptables.
- Développer et soutenir des initiatives pour faciliter le maintien à domicile : services de petites réparations, de courses, d'aide à la promenade, buanderies communales ...
- Rendre la commune accessible à 100 %: éliminer et, le cas échéant, sanctionner la présence d'obstacles pour les personnes à mobilité réduite : trottoirs encombrés, stationnement sauvage, bordures trop élevées, escaliers impraticables dans les lieux publics, ...
- Organiser la mobilité afin de permettre de conserver une autonomie : poursuivre et adapter éventuellement l'organisation du service de taxi social, à la demande (centrale de mobilité).
- Développer et soutenir une véritable politique d'accès aux nouvelles technologies notamment en maintenant et soutenant l'EPN (Espace public numérique).

### **ALIMENTATION ET AGRICULTURE:**

Favoriser l'accès à une alimentation durable et soutenir les pratiques agricoles de qualité

Notre ville de Chièvres est une ville rurale, riche de ses paysages campagnards, de ses exploitations familiales et de ses producteurs locaux, l'agriculture s'y diversifie, offrant un large panel alimentaire toujours plus riche de produits qualitatifs aux consommateurs. Bien qu'il y ait encore bien du chemin à faire en termes de recentralisation de la consommation, ces dernières années et notamment la crise de la « Covid » ont permis à nombre de citoyens de reprendre le chemin menant à cette consommation de proximité. Il est indispensable de maintenir le soutien à ces producteurs locaux mais aussi de poursuivre ce rapprochement entre la population et les agriculteurs notamment en termes de communication, facilitatrice d'une meilleure cohabitation en milieu rural où les travaux des champs font partie de notre quotidien à tous. Apprendre à mieux vivre ensemble pour une alimentation de qualité.

#### **Nos propositions**

• Créer un droit au repas sain et quotidien pour tous les enfants en offrant la possibilité, dans toutes les écoles, d'obtenir un repas équilibré et de qualité à petit prix. Lors de cette mandature, à l'initiative d'Ecolo, le travail s'est poursuivi sur la réflexion d'inclure un pourcentage de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique ou équitable. Il convient de poursuivre l'effort et la sensibilisation dans ce sens.

L'objectif à terme : => une cantine locale qui prépareraient des repas à partir de produits locaux (voir fiche PCDR)

Soutenir la transition vers l'alimentation durable dans les lieux de restauration publics et/ou communaux en veillant à ce que ces programmes de transition soient accessibles aux organismes fournissant des repas à domicile aux personnes fragilisées.

- L'accès à l'eau potable pour tous les enfants fréquentant les écoles publiques a été réalisé durant la précédente mandature. Il conviendra d'en améliorer l'accessibilité.
- Réhabilitation des fontaines d'eau sur la Grand-Place Parc Notre-Dame (fiche PCDR).
- Travailler avec la commission agricole à rassembler des agriculteurs, des transformateurs mais aussi des citoyens et des représentants des associations et institutions, en vue notamment de favoriser une agriculture vivrière de proximité, de qualité et le développement de circuits courts. Créer des synergies avec la ceinture alimentaire d'Ath.
- Favoriser l'installation d'agriculteurs biologiques et la conversion d'agriculteurs « conventionnels » vers l'agriculture biologique et ainsi, à maintenir l'emploi dans les zones rurales. Un premier pas a été initié dès 2016 via le soutien de l'ASBL « Terre en vue », association militant pour faciliter l'accès à la terre pour des petits agriculteurs et maraîchers bio. La collaboration doit être intensifiée. Il convient également de mettre fin à la vente des terres appartenant au CPAS afin de faciliter l'accès à la terre aux petits maraîchers bio qui souhaiteraient s'installer sur l'entité.

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Construire une stratégie pour le territoire, répondre aux défis de demain

Nous ne pouvons aborder ce point sans prendre le temps de parler du projet de « Boucle du Hainaut », à ce stade de la procédure, nous nous interrogeons encore. D'une part par

rapport au besoin que cette BDH est sensée rencontrer. De fait, nous préconisons de mettre en œuvre un modèle de société basé sur la sobriété énergétique, la solidarité, le partage, le respect du vivant. Cette réflexion est aujourd'hui absente du projet de BDH et nous ne pouvons valider la poursuite de ce modèle destructeur. D'autre part, s'il était réellement impératif et vital de répondre à ce besoin en énergie, nous préconisons d'autres technologies nettement moins impactantes que celle proposée par ELIA: une liaison enfouie en courant continu ininterrompue entre Zeebruges et Courcelles ou Thianges par exemple et longeant nos autoroutes et canaux.

Cette alternative – pourtant partiellement validée par l'UMons- aurait mérité d'être creusée, avant de se prononcer comme l'a fait le ministre BORSUS au printemps 2023 en donnant son accord sur la procédure de révision du plan de secteur libérant un couloir de 200m de large tout au long du parcours qui viendra défigurer notre territoire et faire peser un risque non négligeable sur la santé des riverains.

- Intégrer les principes du développement durable dans les projets initiés par les pouvoirs publics (adopter la norme Bâtiment passif quand cela s'avère possible et opter pour des éco-matériaux pour toute nouvelle construction et la norme Basse énergie pour toute rénovation).
- Poursuivre et **multiplier la consultation** et la participation par une information large et visible sur les projets publics ou privés **lors des enquêtes publiques.**
- Multiplier et embellir les espaces publics (lieux de rencontre, espaces favorables au développement de la biodiversité, potagers urbains, plaines de jeux, espaces sports ...) Dans tous les villages! A l'instar de la place de Ladeuze, accompagner la mise en place des projets de réaménagement et d'embellissement faisant la place belle au verdissement des places de Grosage, et de Tongre-Saint-Martin. (Avec une attention particulière à apporter aux arbres et à leur enracinement).
- Réaliser une analyse plus fine (via la collaboration du coordinateur POLLEC) des dossiers d'urbanisme en y intégrant des mesures environnementales plus pertinentes face aux enjeux du réchauffement climatique.
- Maintenir la réflexion de la mise en place d'un Schéma de Développement communal ainsi qu'un Guide communal d'urbanisme, afin de préserver la ruralité de notre entité. Il s'agit d'un outil destiné notamment à préserver certaines zones naturelles.
- Avec le concours de la Commission Agricole, réaliser les aménagements (*plantations*, bandes enherbées, pratiques culturales, gestion cours d'eau et fossés,...) permettant de réduire les nombreuses inondations rencontrées à Chièvres dans les différents villages, en concertation avec les riverains et les agriculteurs concernés.

# **CULTURE:**

Se construire et s'enrichir par la culture – Une culture pour tous, par tous!

- Maintenir l'agenda culturel via le Bulletin Communal, panneaux d'affichage, site internet, réseaux sociaux... et avec le soutien de l'Envol (*Agor'assoc*).
- Pérenniser le soutien et l'encouragement aux opérateurs d'opter pour le développement durable, par la création d'un label « *Culture verte* » : éthique de l'accueil des publics, actions culturelles organisant une mobilité douce, développant les économies d'énergie, respectant l'environnement (tri des déchets, gobelets réutilisables, utilisation de matériel écoresponsable ...), favorisant le commerce équitable, ...
- Considérer les écoles comme des partenaires clés à toute élaboration de politique culturelle communale : stimuler les projets culturels à l'école, encourager les « sorties » de l'école pour visiter des expositions, aller au musée, au théâtre...
- Lutter pour le soutien des activités menées à la bibliothèque de la ville et l'EPN (espace publique numérique), afin de maintenir l'accès à la culture pour tous.
- Soutenir le maintien de la convention « Article 27 » avec le CPAS pour l'accès à des événements culturels/ loisirs à moindre coût pour les plus démunis.
- Diffuser l'information de l'accès au Bibliobus 1 X/mois prêts gratuits pour faciliter l'accès à la culture et à l'information pour tous, via les réseaux sociaux, les panneaux en bois,...
- Continuer à rendre accessible et plus équitable les activités culturelles stage de vacances aux plus jeunes voir L'Envol.
- Faire de la Maison de la Cité un pôle culturel rassemblant transversalement les divers partenaires culturels, notamment les associations culturelles locales, l'OTC et les élus.
- Maintenir le soutien à l'Envol

# **DEMOCRATIE:**

Stimuler la participation, favoriser le rapprochement entre citoyens, élus et administration

La démocratie permet d'associer les citoyens aux décisions qui les concernent.

A Chièvres, comme ailleurs, trop souvent, les habitants ne sont pas assez informés, pas assez consultés. Le manque de transparence et de communication, l'absence de débat, étape pourtant centrale de la vie démocratique, entraînent incompréhensions et attitudes de rejet, éloignent le citoyen de la politique. Il est pourtant important que tout citoyen puisse avoir la clarté sur les enjeux communaux.

Lors de cette mandature, il y a eu un début de concertation assez net (mais encore insuffisant) : pour la plupart des aménagements réalisés, les citoyens concernés ont été amenés à se prononcer. La communication a été amplifiée via les Cafés Citoyens, il faut les maintenir.

Le prochain Programme Communal de Développement Rural doit être l'occasion de favoriser la prise en compte de la parole des citoyens sur base de la consultation réalisée sur le PCDR actuel.

- Maintenir une politique d'information et de communication ouverte : le bulletin communal ouvert à tous les partis démocratiques présents au conseil et à divers représentants de la population Maintenir une page du bulletin communal au milieu associatif à savoir OTC et l'Envol.
- Rendre les documents informatifs (non personnels) des dossiers présentés au conseil communal accessibles à l'ensemble des citoyens afin de rendre un maximum de **transparence**.
- Maintenir la diffusion des conseils communaux afin de maximiser la transparence et l'information citoyenne dans les décisions prises pour la Ville.
- Réaliser des rappels réguliers (via toutes boîtes,...) des règlementations (communales et autres) et aides diverses apportées aux citoyens
- Promouvoir le droit d'interpellation du citoyen au conseil communal.
- Garantir la bonne gouvernance du Conseil communal qu'il soit un réel lieu de débat : faire présider le conseil communal par un conseiller non-membre du collège issu de partis démocratiques. Changer de présidence tous les 2-3 ans à mi-mandat, à proposer aux différents partis démocratiques de pouvoir l'exercer.

• En début de législature, proposer à la population une ou des séances d'information présentant de façon claire et compréhensible, le budget communal, le programme de la législature, le phasage des différents projets envisagés, la programmation prévue pour l'année en cours (Programme Stratégique Transversal)

- Associer les habitants à l'élaboration des projets communaux qui touchent directement à leur environnement et à la qualité de vie dans leur quartier. Expliquer au préalable, les choix à faire et donner aux habitants l'occasion de s'exprimer en organisant des débats publics sur les sujets importants de la vie communale.
- Poursuivre une politique de ressources humaines juste, transparente et rationnelle ; accorder une attention particulière à la qualité du service public ainsi qu'à l'accès simplifié et humanisé aux services communaux.
- La Ville collabore avec de nombreuses intercommunales : IPALLE, IDETA, IPFH, IGRETEC, ORES, IMIO, INSTAM,... et autres structures para communales. Ces collaborations sont méconnues du citoyen. Elles doivent être transparentes. L'intérêt est de les rendre plus accessibles aux citoyens notamment via présentations en conseil communal de leur travail et de dossiers sur lesquels ils collaborent avec la Ville.

# ECONOMIE, EMPLOI ET TOURISME:

Agir pour un développement économique local et durable

Créer un tissu économique de proximité, durable et non délocalisable permet de répondre aux besoins des citoyens, de limiter les coûts sociaux et environnementaux et de créer des emplois de qualité. Tout ce que crée l'économie doit être pensé comme une contribution au bien-être des générations actuelles, sans compromettre celui des générations futures.

- Se positionner comme un acteur de premier plan dans un projet de développement économique et commercial local et durable : intensifier la communication communale au service de l'économie locale en systématisant l'utilisation du bulletin ou le site internet communal comme outil de promotion de l'économie locale (annuaires des commerçants, informations sur le marché et autres initiatives locales ...), apporter un soutien (logistique notamment).
- Promouvoir les potagers groupés via la mise à disposition de terrains communaux (comme ce fût le cas, à Chièvres, à l'arrière du cimetière ou dans le cadre du projet intergénérationnel des maisons de la rue de l'Hôpital).
- Maintenir le développement du tourisme autour duquel la Ville a décidé d'axer son développement économique en dynamisant le partenariat local et les différents mouvements associatifs locaux, réhabilitation des remparts de Chièvres.
- Confier à l'ASBL Office du Tourisme de Chièvres des missions prioritaires bien définies avec des objectifs à atteindre. Redynamiser le conseil d'administration en y intégrant davantage le milieu associatif local; baser le développement du tourisme sur notre patrimoine architectural et naturel: mettre en œuvre la réhabilitation progressive des principaux sites classés; mettre en œuvre leur visibilité via des parcours adaptés, des visites guidées.
- Accompagner l'équipe de l'OTC dans le soutien aux diverses manifestations locales (promotion, collaboration).
- Faciliter l'installation/le maintien des petits commerçants proposant la vente en circuitscourts (exonération de taxes pendant les premières années)

# **ENERGIE:**

Mener une politique de l'énergie qui réponde aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux

Notre société est confrontée à deux défis majeurs : lutter contre le dérèglement climatique causé par l'activité humaine et se préparer à la diminution des matières premières, le pétrole puis le gaz et l'uranium. C'est un défi de taille qui se présente. Sans plus attendre, voici le bilan de tout ce que nous avons déjà pu réaliser depuis qu'Ecolo Chièvres est dans la majorité.

Depuis 2012, de nombreux projets visant la réduction de nos émissions de GES ont été menés :

#### \* En matière d'isolation :

- Les plafonds de l'Hôtel de Ville (réalisés) et châssis (en cours)
- ➤ Toitures de l'écoles de Chièvres (réalisés)
- Huissignies et Vaudignies (en cours)
- Enveloppe intérieure du Hall polyvalent (réalisé)
- ➤ Centre sportif La Marcotte (en cours)
- ➤ Centre Culturel et Sportif de Ladeuze (en cours)
- Maison d'enfant de Ladeuze (réalisé) et de Chièvres (en cours)
- ➤ Ancien CPAS de Ladeuze (réalisé)

#### ❖ En matière de production d'énergie durable :

- Panneaux solaires sur la toiture de l'Hôtel de Ville et de l'école de Huissignies (réalisé), de l'ancien CPAS de Ladeuze (en cours), du CCS de Ladeuze (réalisé), de l'école de Vaudignies (en cours dans le cadre du projet COLECO à Vaudignies), pour le Centre culturel et sportif de TND (à prévoir en 2025)
- ➤ Remplacement des modes de chauffages de nos bâtiments par des solutions durables => pompe à chaleurs à l'ancien CPAS de Ladeuze (réalisé) et chaudière au pellet à l'école de Vaudignies (en cours).
- Soutien financier pour les particuliers installant une unité de production PV, et/ou faisant l'acquisition de vélos à assistance électrique.

#### **En matière de sensibilisation** :

Réalisation d'un salon de l'énergie en 2022 et mise en place du projet « ECOL Logique » à l'école de Chièvres/Vaudignies (parrainage). Eventualité de réaliser un salon des entrepreneurs consacré à l'énergie.

Enfin et afin d'assurer la mise en place de son Programme d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED), la Ville a engagé en 2023 un coordinateur POLLEC (Politique Locale Energie Climat) subventionné pour 3 ans par la Wallonie.

#### **Nos propositions**

• Poursuivre la collaboration avec IDETA dans le cadre de la Convention des Maires ayant pour objectif la réduction de nos émissions de Gaz à effet de serre ;

- Veiller à ce que l'IPFH assure le choix d'un fournisseur d'électricité verte à la Ville.
- Faire de la commune un exemple via la prolongation, après évaluation, du contrat du Coordinateur POLLEC au-delà de 2025, ceci afin de mettre en œuvre son PAED.
- Programmer le remplacement progressif des chaudières à énergie fossile de nos bâtiment publics par des modes de chauffage basés sur des ressources renouvelables (à l'instar de ce qui a été décidé pour l'ancien CPAS de Ladeuze et l'école de Vaudignies);
- Poursuivre la politique de réduction de la consommation énergétique de l'éclairage publique (diminution de 14% de 2012 à 2016, maintien de l'arrêt de l'éclairage public de minuit à 5h);
- Poursuivre le recours à l'éclairage de rue intelligent (qui s'adapte au passage des véhicules) dans le cadre d'aménagements nouveaux (Esplanade des remparts, piedsente Gina).
- Poursuivre la mise en place d'un P.A.P.E. Plan d'Action en Prévention Energie en par le CPAS, prévoyant notamment un suivi individualisé des ménages précarisés, avec un accompagnement pour la mise en œuvre des solutions identifiées (réalisation de petits travaux d'isolation des canalisations de chauffage par exemple); poursuivre la politique de soutien aux travaux permettant des économies d'énergie, en particulier en matière d'isolation et d'équipements de chauffage, aides qui seront liées aux revenus des demandeurs,
- Assurer la rénovation/isolation des logements sociaux appartenant au C.P.A.S.
- Assurer la mise à disposition pour les citoyens qui investissent dans les économies d'énergie ou les énergies renouvelables d'un service administratif qui les guidera dans le choix de leur devis et les aidera dans les démarches relatives à l'octroi de primes régionales et communales en la matière (WAPISOL);
- Inscrire la commune dans l'avenir énergétique : jouer le rôle de facilitateur, d'initiateur de projets (bio-méthanisation, éolien, solaire thermique et photovoltaïque en collaboration avec IDETA, notamment);
- Permettre l'émergence d'initiatives citoyennes comme les projets citoyens collectifs (coopératives de production ou d'achat d'énergie, d'achats groupés) ou les coopératives (à l'instar de la coopérative CLEF à Leuze) et, le cas échéant, s'y associer ;
- Renforcer la politique de sensibilisation de nos écoliers (cf. le partenariat avec la Maison de la laïcité d'Ath, ou ECOL LOGIQUE (IDETA) à cette thématique prioritaire ;

# **ENFANCE:**

Faire rimer accueil de qualité avec proximité

Grandir près de chez soi, c'est découvrir son environnement, se construire des repères et un réseau de relations, comprendre d'où on vient et se forger une bonne assise, c'est aussi parcourir moins de kilomètres ou pouvoir se déplacer à pied ou à vélo. Les parents épargnent du temps et de l'argent; les enfants jouissent de moments supplémentaires de repos et de jeux. Dans cette perspective, la commune doit s'impliquer davantage pour faire de l'accueil de la petite enfance une priorité et ce, en organisant les différents modes d'accueil.

- Développer et soutenir des structures d'accueil pour tous, de qualité, près de chez soi pour permettre aux enfants de grandir près de chez eux dans des structures à taille humaine et avec un ancrage local, en garantissant à leurs parents une participation financière dans les frais de garde en fonction de leurs revenus. Ces structures doivent être accessibles à tous les publics, quelles que soient les situations sociales et professionnelles.
- Soutenir le développement de services de garde d'enfants malades à domicile qui permettent aux enfants d'être soignés à la maison et aux parents de se rendre à leur activité professionnelle.
- Soutenir des initiatives nouvelles, originales ou différentes au sein des milieux d'accueil des communes, en matière d'alimentation, d'environnement, d'ouverture ... : découverte de la lecture, de l'art ou de la psychomotricité, association d'une crèche et de logements pour personnes âgées, crèches parentales ...
- Faire des milieux d'accueil des partenaires privilégiés pour la promotion des bonnes pratiques alimentaires, en collaboration avec les parents et les acteurs de la santé : menus équilibrés, produits biologiques (si possible), locaux (de préférence), fruits et légumes frais de saison ...
- Lors de la rénovation des crèches et écoles intégrer les nécessaires économies d'énergie et veiller à la qualité de l'air et de l'environnement : choix de peintures naturelles, utilisation de produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement.
- Poursuivre la réflexion actuellement menée (avec le privé) ou via le soutien de « gardiennes privées » (la babillarde), afin d'offrir aux citoyens de nouvelles places d'accueil, nos maisons d'enfants étant actuellement à saturation.

### Enfance (2 ans et demi - 15 ans)

- Mener une politique d'accueil extrascolaire de qualité avec les acteurs de terrain (ATL, milieu associatif,...): répondre aux besoins des familles en adaptant les horaires des activités d'accueil extrascolaire, tenir compte des enfants dans les politiques d'aménagement du territoire de la commune (espaces verts, plaines de jeux, trottoirs, terrains de sport ...) et dans un éventuel plan communal de mobilité (vers les lieux d'accueil extrascolaires, les crèches ...).
- Renforcer et promouvoir l'éducation à la santé par le sport et l'alimentation durable lors de l'accueil extrascolaire de la commune.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles avec les enfants via les partenaires tels le Plan de Cohésion Sociale, l'Envol,... (ex : initiatives conjointes entre crèches, écoles ou maisons de repos,...)

## **ENSEIGNEMENT:**

Faire de nos écoles des lieux d'apprentissage, de métissage, d'ouverture et d'émancipation, en favorisant le mieux-vivre et le bien-manger.

Il est évident que l'école est le reflet de la société, mais, pour les écologistes, elle doit cependant être un levier essentiel pour changer la société en profondeur. En outre, elle a pour mission de contribuer à réduire les inégalités et de rendre ainsi notre monde plus juste. Si les différentes étapes de la scolarité obligatoire sont autant de paliers vers l'émancipation, celle-ci sera, pour Ecolo, autant sociale que personnelle, citoyenne et culturelle.

- Accompagner les équipes éducatives dans la poursuite d'un enseignement innovant et de qualité qui met notamment l'accent sur les apprentissages de base, sur l'apprentissage des langues (notamment via des initiatives d'échanges), sur l'initiation aux sports, dès le plus jeune âge (Via le Centre sportif local intégré).
- Contribuer à faire de l'école un lieu de démocratie, de participation active notamment en soutenant le Conseil Communal des Jeunes.
- Favoriser l'enseignement de proximité pour dynamiser les quartiers et les villages, notamment par la promotion de la mobilité douce pour les déplacements scolaires : mettre en place des déplacements collectifs : covoiturage, rangs scolaires par quartier ou village, apprentissage du vélo et trajets en groupe.
- Eviter les intrusions de la publicité dans la vie scolaire ainsi que les sollicitations commerciales et plus généralement de toute forme de promotion directe ou indirecte pour des entreprises privées, <u>faciliter au contraire toute initiative permettant d'ouvrir l'école sur l'extérieur (événements culturels, festifs, sportifs,...locaux).</u>
- Réduire la consommation énergétique des bâtiments scolaires et inciter les écoles à mettre en place, avec la participation des élèves et par un travail pédagogique permanent, un plan et des actions visant à réduire l'empreinte écologique de l'école notamment en soutenant le projet « Ecole-logique ».
- Faire des repas scolaires un levier privilégié pour la promotion d'une alimentation équilibrée, saine, de qualité et durable (biologique et locale): instaurer un marché public unique inter-réseaux pour les cantines avec cahier des charges et clauses « durables », mettre en place des collaborations avec les acteurs locaux de la santé, de la restauration et de l'agriculture;

• Soutenir la continuité de la mise en œuvre, en partenariat avec des associations spécialisées, de potagers, de jardins, arbres fruitiers dans les écoles, distribution de fruits à la récréation...

# **ENVIRONNEMENT:**

Poursuivre la mise en œuvre des fiches-actions du projet BIODIVERCITE définies par les citoyens actifs dans le cadre de la CLDR/PCDN (plan communal de Développement de la Nature) initié lors de la précédente mandature.

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. L'environnement a souvent été perçu comme un puits de ressources sans fond. Aujourd'hui, l'humain touche aux limites de la planète : nous entamons notre capital environnemental et les générations futures disposeront de moins de ressources pour satisfaire leurs besoins.

A leur niveau, les communes disposent de nombreux leviers pour amplifier les politiques menées et améliorer notre cadre environnemental. Et en la matière, on peut dire que le bilan des pouvoirs politiques en place lors des dernières législatures bien qu'avançant n'est pas encore suffisant. Les politiques énergétiques, de gestion des nuisances environnementales, de gestion des déchets et de propreté de la Ville de Chièvres ont particulièrement montré leurs limites lors des mandatures précédentes.

Toutefois sous l'impulsion d'Ecolo, un Service Environnement a été créé (1 ETP) ainsi qu'un Service Espaces Verts distinct du Service Travaux; diverses actions de sensibilisation ont été mises en place dans divers domaines. Ce Service est notamment l'interface entre les citoyens et BEWAPP. En outre, un Règlement communal a été adopté et prévoit des mesures en matière de sauvegarde de la biodiversité (taille de haies interdite en période de nidification).

Des propositions de modification du RGP ont été proposées afin de faire respecter une règlementation plus stricte en matière de feux d'artifice ou d'utilisation de tondeuse automatiques notamment par respect tant pour nos animaux de compagnie que pour le bétail de nos agriculteurs et la faune diverse.

Les manifestations publiques sont d'office invitées à opter pour l'utilisation de gobelets réutilisables. Puis d'autres initiatives ont été prises et doivent perdurer (utilisation de papier labellisé FSC, de peintures écolabellisées, de fournitures plus durables, de fontaines à eau, ...). Notons qu'un agent constatateur assermenté est entré en fonction en 2023 afin de sensibiliser (puis de relayer vers un agent sanctionnateur) les citoyens commettant des infractions environnementales.

Enfin, comme suite à l'explosion des prix demandés par les sociétés multinationales de collecte des déchets, la Ville a décidé <u>de ne pas augmenter la taxe « poubelles »,</u> a investi dans des PAV et encourage les citoyens à y recourir (prix d'ouverture d'un tiroir moins cher que l'achat de sacs poubelle) et à réduire la quantité de déchets ménagers (sensibilisation au compostage à domicile, prime à l'achat de compostières),...

- Donner les moyens à l'agent constatateur de jouer au mieux son rôle de prévention et de sanction, en concertation avec la police de proximité.
- Respecter les orientations prise en matière d'achat de fournitures écoresponsables et de sensibilisation en la matière ;
- Multiplier les PAV afin d'en faciliter leur utilisation par les citoyens, favoriser les initiatives de solidarité avec les personnes présentant des difficultés en la matière ; Envisager en collaboration avec IPALLE d'une présentation de PAV
- Envisager un service de collecte pour les plus âgés pouvoir se débarrasser d'objets usagers pour se rendre au Recy-parc (sur demande, via le Service ALE après réalisation d'une enquête sociale par le CPAS)
- Donner la priorité aux <u>actions de prévention</u> et <u>soutenir les actions en matière de santé et d'environnement</u> (actions de prévention des déchets axées sur la sensibilisation et l'éducation, respect de l'interdiction de l'incinération des déchets à domicile, de dépôts sauvages d'immondices, ...)
- Poursuivre les mesures de prévention des inondations dans les travaux communaux et lors de l'attribution de permis par la commune : veiller à la stricte application des mesures préventives imposées aux demandeurs et sanctionner les travaux entrepris sans autorisation;
- Diminuer et réglementer la circulation routière dans les quartiers résidentiels ou assimilés en vue de réduire les nuisances sonores et la pollution atmosphérique ;
- Poursuivre la réflexion relative au développement d'une cantine durable au sein de l'entité (fiche PCDR)
- Montrer <u>l'exemple dans les services communaux</u>: poursuivre l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les cahiers des charges des marchés publics passés par la commune, réaliser et rénover les bâtiments communaux en matière de consommation d'énergie et d'utilisation de matériaux durables, poursuivre l'utilisation des produits et matériaux sains dans tous les services et bâtiments communaux (crèches, écoles,...), poursuivre l'implication des services communaux dans les programmes existants (fauchage tardif, placement de nichoirs, combles et clochers, communes sans OGM, contrat de rivière Dendre ...), réduire les déchets produits par l'administration communale (ce volume a été diminué par 8 dès la mise en place du tri au sein de l'administration, dès la première année!), poursuivre la réalisation du bilan carbone de la commune, établir son empreinte écologique, poursuivre la mise en place de l'obligation d'affichage de la consommation énergétique des bâtiments publics, poursuivre autant que possible l'octroi des primes communales (prime à l'achat de vélos électriques, à l'installation de double vitrage, à la réalisation de travaux d'isolation mur, toiture,...) a fortiori pour les ménages les moins nantis;

# • Poursuivre la mise en en place progressive d'un <u>Plan Communal d'Amélioration</u> Environnementale:

- O Favoriser la <u>biodiversité</u> (poursuite de la mise en œuvre du Plan communal de développement de la Nature), augmenter la convivialité (bancs publics, jeux pour enfants,...) et la surface d'espaces verts accessibles au public (projets participatifs avec les riverains, plantation d'espèces végétales locales dans l'espace public, mais également dans les permis d'urbanisme délivrés) et la protection de la nature (stimuler les meilleures pratiques agricoles pour préserver le maillage écologique)
- O Améliorer la qualité de l'air (favoriser la mobilité douce, réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux)
- O Favoriser la gestion durable et intégrée de <u>l'eau</u>: poursuivre la mise en place des mesures transversales de lutte contre les inondations qui s'attaquent tant aux causes (urbanisme, imperméabilisation des sols,...) qu'aux conséquences (bassin d'orage, bassins de rétention, toitures vertes ...); la collaboration initiée à ce sujet avec IPALLE et le GISER sera poursuivie et renforcée; les études ont été réalisées: passons maintenant à la concrétisation des pistes de solution proposées!
- O Développer une politique de <u>propreté publique</u> : décourager les distributeurs de produits avec emballages jetables, mener une politique de surveillance et de sanction des incivilités et infractions environnementales (renforcer le travail indépendant de l'agent constatateur et recourir aux services d'un fonctionnaire sanctionnateur : amendes administratives, ...)
- O Réduire les <u>pollutions électromagnétiques</u>: consacrer le principe de précaution comme base de la politique en matière de protection de la santé tant pour les anciennes antennes que pour l'installation de nouvelles (clocher de Vaudignies) ainsi que pour tous les systèmes de communication par ondes.

# **JEUNESSE:**

Des politiques locales de jeunesse axées sur trois piliers : bien-être, émancipation et mixité - Un plan Jeunesse local répondant aux défis de la participation et de l'amélioration des conditions de vie des jeunes.

Chièvres dispose d'un échevinat de la Jeunesse, cela peut nous aider à amener une politique de jeunesse à part entière qui puisse assurer une vision et des réponses cohérentes face aux défis et aux besoins que rencontrent tous les jeunes, qu'ils aient 3 ou 30 ans, qu'ils soient adolescents ou jeunes adultes. Le plan jeunesse de la Ville de Chièvres doit se pencher aussi bien sur les questions d'activités extrascolaires, que sur les questions de mobilité, d'aménagement urbain ... Il doit prendre en compte les problématiques vécues par les plus jeunes comme par les jeunes adultes entrant dans la vie active (soutien à la transition : logement/culture/emploi/crèches ...).

- Encourager la participation de tous les jeunes dans les décisions qui les concernent : avec la conception d'un « Plan jeunesse local » associant l'ensemble des jeunes de tous âges de la commune; consulter les jeunes pour toute décision concernant un projet d'aménagement urbain ou d'infrastructure qui les concerne de près ou de loin et les associer étroitement à la confection des règlements d'utilisation.
- Multiplier, mais aussi, en collaboration avec les jeunes et les autres publics qui les fréquentent, entretenir et embellir les plaines de jeux, infrastructures sportives et autres de quartiers, qui sont, pour beaucoup, les premiers lieux de rencontre et qui permettent à des jeunes qui ne sont pas affiliés à des clubs sportifs de pratiquer les sports d'équipe.
- Développer une véritable politique d'accès des jeunes à la prévention numérique <u>(réduire les risques liés à l'usage des réseaux sociaux/internet via les activités proposées par l'EPN,..).</u>
- Favoriser la mobilité durable des jeunes : permettre aux jeunes de se déplacer en toute sécurité et d'avoir accès aux activités scolaires et extrascolaires, inculquer et encourager la mobilité douce auprès de la jeunesse (via entre autres les plans de déplacements scolaires). Pour ce faire, il est important que la commune sensibilise mais également investisse dans l'aménagement de son territoire et de ses voiries : aménagement des abords d'écoles ou de lieux publics (bibliothèques, clubs sportifs ...), création de pistes cyclables et de traversées piétonnes, élargissement des trottoirs, création de parkings vélos, ...
- L'interpellation des TEC afin d'assurer une meilleure desserte des petits villages (Grosage, TND, TSM, Ladeuze) doit être intensifiée.

• Encourager le maintien du Mouvement de Jeunesse et lui permettre de disposer de locaux pour se réunir dans les divers villages de l'entité : Maison des Jeunes (Ladeuze), Maison de Cité (Chièvres), ancienne cure (TND), église désacralisée (TSM)...et par la suite, à l'instar de ce que proposent d'autres entités voisines, réfléchir via le CSLI à l'engagement d'un animateur sportif - socioculturel chargé d'encadrer la jeunesse chiévroise et de lui proposer diverses activités répondant à sa demande.

# LOGEMENT:

Garantir un logement adapté à la portée de tous, pour aujourd'hui comme pour demain.

La Constitution proclame le droit pour tous à <u>un logement décent</u>. Cependant, des facteurs tant économiques - l'évolution à la hausse des loyers, l'augmentation du prix d'achat, la hausse du coût de l'énergie, le contexte socio-économique général - que sociaux ou sociologiques - la paupérisation d'une partie de la population, la diminution de la taille moyenne des ménages, l'évolution de la composition des familles - influencent de manière structurelle le marché immobilier, de sorte qu'un nombre croissant de ménages est contraint de consacrer une part de plus en plus large de ses moyens pour se loger. Aujourd'hui, la part moyenne du budget familial consacrée au logement est de 30 %, cette proportion pouvant atteindre 65 % pour les ménages les plus démunis!

La commune dispose de leviers fondamentaux en matière de logement et joue par ailleurs un rôle essentiel dans la mise en oeuvre des politiques décidées au niveau régional : de par sa proximité avec le citoyen et la connaissance fine de son territoire, elle constitue donc le maillon le mieux à même de cibler les actions les plus opportunes à déployer en matière de logement.

Pour Ecolo, la priorité est d'assurer l'accès à un logement de qualité pour tous à un prix raisonnable. Un autre défi majeur consiste à anticiper la croissance démographique annoncée en déployant un dispositif diversifié d'opérations qui visent à augmenter le stock de logements disponibles et à densifier le bâti existant.

- Assurer l'accès à un logement de qualité à un prix abordable pour tous :
  - Accroître le nombre de logements publics ou conventionnés destinés aux personnes plus fragilisées.
  - O Soutenir les ménages sur le marché privé : mettre en place une politique volontariste de construction, promotion et rénovation des logements visant à assurer la mixité sociale, encourager la rénovation de bâtiments vétustes ou laissés à l'abandon par leurs propriétaires ;
  - O Proposer une typologie diversifiée de logements publics (petite/grande taille) adaptés aux besoins locaux, favoriser des logements avec des équipements collectifs (buanderie, garages...) et des espaces collectifs d'aires de jeux, ...
- <u>Améliorer la qualité des logements</u>: prendre en compte la dimension écologique dans la réalisation, la rénovation et la gestion des logements publics (matériaux durables, performances énergétiques élevées).
- Accompagner le citoyen pour établir un cadastre énergétique des logements privés et/ou mis en location et susciter des actions pour améliorer leurs performances énergétiques notamment via la contribution de WAPISOL.

• Encourager, par un système de primes et d'aides adaptées en fonction des revenus, des projets ou des conceptions favorisant les économies d'énergie ou l'emploi de matériaux plus respectueux de l'environnement

- Augmenter le stock de logements disponibles et favoriser la densité afin de pouvoir faire face à la croissance démographique qui s'annonce dans les années à venir : agir sur les biens abandonnés ou inoccupés : réaliser systématiquement un inventaire tenu à jour des immeubles abandonnés et des logements inoccupés, faire usage des subsides régionaux disponibles pour l'acquisition et la rénovation des immeubles abandonnés, mettre en oeuvre les sanctions en cas d'immeubles abandonnés ou de logements inoccupés (amendes administratives), prendre en gestion publique les logements inoccupés.
- Tendre vers la mise en place d'une fiscalité immobilière plus juste dans l'attente d'une refonte complète de la fiscalité immobilière : ristourner les additionnels communaux au précompte immobilier pour les ménages primoaccédants modestes et moyens durant les cinq années suivant l'acquisition du logement.
- Maintenir la mise en œuvre du Schéma de Développement communal et du Guide communal d'Urbanisme qui intègrent certaines balises favorables au maintien de la biodiversité.
- Afin de permettre aux jeunes couples de rester sur l'entité, mettre en place le projet
  « Kangourou »: mise à disposition de logements réservés aux jeunes, à petit loyer, avec
  possibilité d'achat ultérieur du bâtiments à des prix compétitifs à l'instar de ce qui peut
  être fait via la Fondation Rurale. (Fiche PCDR)
- Solliciter l'Habitat du Pays Vert pour une plus grande attention et une vigilance au respect de l'environnement des Cités gérées et de leurs espaces verts, avec mise en place de lieux prétextes aux échanges (compostage de quartier, jeux pour enfants, terrain de pétanque, ...).

# **MOBILITE ET TRAVAUX PUBLICS:**

Redessiner ensemble l'espace public et réinventer la mobilité.

Pour Ecolo, il est nécessaire de redessiner l'espace public afin d'augmenter sa qualité environnementale et de permettre sa réappropriation par les usagers de tous types. Le renforcement de la convivialité et de la sécurité sont deux objectifs prioritaires qui nécessitent de mobiliser un panel de stratégies ... Durant ces dernières mandatures, le pouvoir communal a poursuivi diverses initiatives visant la réduction de la vitesse sur certains axes de l'entité. Ces dernières aménagements ont été mis en œuvre sur base de l'avis du Service compétent de la Région Wallonne et, pour la plupart, sur base de concertation avec les riverains concernés et après évaluation de la situation par la Police.

Cette dernière mandature a vu l'acquisition d'un analyseur de trafic qui permet de visualiser la moyenne de vitesse dans les voiries et lieux sensibles afin d'envisager les investissements nécessaires pour améliorer la sécurité.

Un réseau cyclable sur carte en partenariat avec le <u>« cycloclub</u> <u>» de Tongre</u> a vu également le jour, ce dernier actuellement sur papier pourrait à l'avenir se voir baliser sous forme de panneaux vélo à travers les rues de Chièvres.

Quant aux transports publics, soulignons positivement la collaboration initiée avec <u>Alice</u> <u>Sénior</u>, davantage adapté aux besoins d'une partie de la population chiévroise. Cette initiative mériterait d'être davantage promotionnée, évaluée et adaptée le cas échéant.

#### **Nos propositions**

#### • Diversifier l'offre de mobilité :

- O Valoriser/adapter les infrastructures piétonnes (rues, places ...), cyclistes (pistes ou bandes cyclables, aires de stationnement aux points d'arrêt principaux du TEC, maisons communales, centres sportifs, culturels, commerciaux ...), en garantissant les meilleures conditions de circulation des usagers dits « faibles » et en tenant compte plus spécifiquement des enfants, des parents avec poussette, des aînés et des personnes à mobilité réduite (trottoirs de qualité, suffisamment larges et avec accès surbaissé, accessibilité garantie aux bâtiments publics,...).
- Mettre en œuvre la généralisation des « zones 30 » à l'instar de ce qui a été décidé pour la Rue Royale, notamment dans les lieux de rencontre, dans les quartiers de vie et les zones densément peuplées, villages y compris.
- O Maintenir le dialogue avec la société TEC pour une amélioration et un renforcement de l'attractivité des transports en commun, notamment en augmentant l'offre et les fréquences, en aménageant les arrêts de bus (abris pour vélos là où l'espace le permet).
- Assurer la mobilité et l'autonomie des aînés ou des personnes les plus isolées par la poursuite du soutien de la Ville et du CPAS du service de taxi social à la demande (centrale de mobilité).

O Ne pas négliger l'entretien et la maintenance : réserver des budgets et planifier l'entretien du réseau routier communal et des diverses infrastructures publiques.

- O Poursuivre la réhabilitation de l'ancienne ligne de chemin de fer « Blaton-Ath » en chemin pédestre, offrant de la sorte une alternative bucolique aux promeneurs.
- Baliser le parcours cyclo réalisé par le cycloclub de Tongre-Notre-Dame à travers la ville.
- Être attentif aux problématiques des routes régionales, de leur entretien et de leur sécurisation : la pression devra être mise sur la Wallonie pour qu'elle apporte enfin des solutions correctes aux problèmes plusieurs fois dénoncés au cours de la mandature :
  - Sécurisation à revoir au rond-point de la Chasse
  - Sécurisation, ralentissement de la traversée de Vaudignies, ralentissement sécurisation du goulot de la Rue Saint Jean.
- Maintenir la réhabilitation de la Rue Gad Bourgeois à travers le PIC afin d'améliorer l'accès aux cyclos.
- Sensibiliser, informer et impliquer les usagers de l'espace public.
  - O Renforcer la participation citoyenne : favoriser le dialogue pour comprendre tout d'abord les préoccupations citoyennes et expliquer en retour les règlementations et les contraintes, élaborer des solutions concertées entre les autorités et les riverains, sous le regard expert d'un conseiller en mobilité.
  - Sensibiliser les acteurs de l'école aux alternatives en matière de mobilité notamment au covoiturage en collaboration avec les associations de parents, porter des actions de déplacements groupés à pied et à vélo pour desservir les écoles et organiser les lignes de ramassage, sans perdre de vue les déplacements des écoles vers les activités extrascolaires. Il est important que les zones d'habitat soient reliées aux écoles (mais aussi aux activités de loisirs et arrêts de bus, par exemple par des itinéraires cyclables et piétonniers de bonne qualité et surtout de grande sécurité; encourager les écoles et les soutenir dans la promotion de la mobilité douce et la mise en œuvre de différentes actions.
- Faire respecter les décisions prises par les pouvoirs publics : renforcer les actions de prévention et de répression des infractions au code de la route avec le soutien efficace des forces de police.
- Encourager la possibilité d'acquérir le permis de végétaliser l'espace public via le règlement communal.
- En matière de **mobilité/sécurité**, soumettre le plan d'interdiction de circulation des véhicules de plus de 5T sur l'ensemble du territoire chiévrois (excepté circulation locale) à l'approbation des bourgmestres des entités voisines, dès le début de mandature. En effet, cette proposition faite à l'époque aux bourgmestres successifs est restée sans suite et demeure un problème quant au trafic (de plus en plus important, destructeur et dangereux)

de transit des poids lourds qui parcourent notre entité et saccagent nos routes non adaptées afin d'éviter de payer la taxe fédérale imposées aux véhicules de plus de 3,5 T.

# PATRIMOINE:

Préserver l'identité et le tissu social qui en découle à travers son folklore et son histoire

#### **Nos propositions**

• Réhabilitation des Remparts

# Une ville plus inclusive:

Penser la politique locale avec et en fonction de la personne en situation d'handicap

Les personnes ayant un handicap mental, physique ou sensoriel sont des citoyens dont les spécificités nécessitent néanmoins des réponses adaptées afin qu'elles puissent jouir des mêmes droits ou qu'elles puissent participer au mieux à la vie socioculturelle, économique et politique de la commune.

La politique des personnes porteuses d'un handicap ne peut être une politique à part, parce qu'elles se logent, utilisent les services de la ville, vont à la crèche, à l'école... C'est toute la politique communale qui doit être aussi pensée en tenant compte des personnes porteuses d'un handicap.

- S'engager en faveur de la personne en situation de handicap : organiser des actions de sensibilisation au handicap dans les écoles, l'administration communale, ... (actions menées par des personnes handicapées).
- Rendre les services communaux accessibles : adopter pour l'entité un programme pluriannuel de mise en accessibilité de la chaîne de déplacement et des bâtiments publics, des voiries, des trottoirs, ... ; garantir un nombre suffisant de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite, mettre en place dans l'entité un nombre suffisant de toilettes accessibles aux PMR, mettre à disposition ou s'assurer de la présence d'un service de transport adapté permettant aux PMR et aux aînés de se déplacer, ...
- Soutenir la citoyenneté des personnes porteuses d'un handicap : les associer aux aménagements qui les concernent.
- Se faire le relais des campagnes de prévention de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles).
- Prévoir un accès adapté pour les personnes porteuses d'un handicap aux diverses manifestations organisées par une structure communale ou soutenue par la Commune.

• Soutenir les Personnes porteuses d'un handicap dans leurs démarches administratives en lien avec le SPF et l'AVIQ en poursuivant la mise en œuvre du relais avec l'agent du C.P.A.S. ayant en charge l'antenne SPF.

# **POLITIQUE SOCIALE:**

Renforcer les solidarités par une politique émancipatrice, cohérente et durable

C'est au niveau local que se manifestent le plus durement les problèmes sociaux, dans les villes et les quartiers, les villages et les hameaux se retrouvent ceux que l'âge, le handicap, la maladie, la perte d'un emploi, les circonstances familiales ou simplement la malchance peuvent pousser en marge de la société. La précarisation d'une part croissante de la population, y compris des travailleurs, se fait sentir durement dans les communes. C'est au CPAS que s'adressent ces personnes aux profils très différents.

La commune doit mener une politique volontaire et émancipatrice qui permette à chacun de vivre dans la dignité, de gagner en autonomie, de participer à la vie locale et d'accéder aux services, activités et infrastructures disponibles dans la commune. Une des priorités en la matière est la lutte contre la pauvreté dont les causes fondamentales se trouvent du côté de la répartition inégale des richesses. A tous les niveaux de pouvoir c'est une vision transversale et solidaire de la société qui doit être mise en oeuvre.

Le CPAS doit être le pivot central d'insertion sociale et citoyenne. Le financement des CPAS dépend pour partie de l'intervention communale. Ecolo veut garantir une stabilité et une prévisibilité de cette part communale pour que le CPAS ne travaille pas au coup par coup, mais assure une réelle pérennité aux projets mis en place. La solidarité se vit aussi dans l'augmentation des liens sociaux dans les villages, les quartiers. Il s'agit donc d'oeuvrer en ce sens pour faire de nos lieux de vie des espaces de solidarité.

- Prioriser l'action sociale dans la commune : en concertation avec les autres acteurs concernés, les CPAS doivent s'attaquer de manière prioritaire à réintégrer socialement des personnes en difficultés, mener une action socioculturelle en faveur des plus jeunes, mener une politique du logement qui réponde aux besoins d'une population précarisée, mener une politique de maintien à domicile des personnes âgées, porteuses d'un handicap et des personnes précarisées, aider les ménages précarisés à accéder à l'énergie notamment en les soutenant dans leurs efforts d'utilisation rationnelle de l'énergie.
- Définir la méthode et la philosophie de travail du CPAS : promouvoir un travail d'insertion qui ne soit pas limité à l'insertion professionnelle, mais qui soit un véritable travail d'insertion et d'émancipation sociale et culturelle offrant à tous l'occasion de reconstruire des liens sociaux, de reprendre confiance en soi et d'accéder à l'autonomie.
- Adapter les moyens des CPAS en fonction des enjeux nouveaux et l'augmentation des demandes d'aide sociale : donner aux CPAS les moyens financiers et humains pour qu'ils puissent faire face à l'augmentation des demandes d'aide sociale et à la complexité accrue des problématiques.

• Augmenter le lien social et la convivialité dans les quartiers et les villages : la solidarité, c'est aussi contribuer à rompre l'isolement de certains (encourager et soutenir les initiatives telles que les SELs (Système d'échange local) et autres initiatives de solidarité et d'échange au sein d'un quartier ou d'une commune : jardins et composts collectifs ou les fêtes de voisins,...) - encourager les initiatives-prétextes à la rencontre de citoyens, à l'instar des projets « Focus au Village » initiés par la MCA à Huissignies et à Grosage.

- Organiser des rencontres « Arc-en-Ciel » en collaboration avec la Maison « Arc-en-Ciel » d'Ath.
- Accès à la culture pour tous via les chèques-livres

# **RESSOURCES HUMAINES - SERVICES PUBLICS:**

Créer les conditions d'une administration sereine et tournée vers l'avenir et le citoyen.

La commune est le lieu où le citoyen est en rapport direct avec l'administration, où de nombreux actes administratifs de la vie quotidienne sont posés, où l'attente des citoyens vis-à-vis de la qualité du service est importante. Transparence administrative, accessibilité, proximité, confiance dans les actes posés doivent être des principes, des actes clés du management communal. Or les administrations communales présentent souvent des caractéristiques liées à leur proximité avec le politique, qui ne permettent pas toujours de valoriser tout leur potentiel humain ... Renforcer la démocratie locale passe aussi par l'évolution des habitudes et de la culture politique vis-à-vis de son administration.

- Insuffler un esprit « orienté citoyen » dans les administrations locales, pour que le citoyen se retrouve au centre des préoccupations des administrations et puisse aussi être associé aux décisions qui le concernent : mettre en place une politique d'information (anticiper la communication pour la diffusion des informations relatives aux événements, travaux,...), favoriser la participation et accorder une attention particulière à la qualité du service public (assurer un suivi à toute demande introduite notamment à travers l'accusé de réception,...).
- Maintenir et renforcer la politique de <u>Gestion des Ressources humaines</u> de l'administration :
  - O Poursuivre le recrutement de personnel après appel public systématique et sur base de procédures neutres, claires, objectives et non discriminatoires qui tiennent compte exclusivement de la qualité et de la compétence des candidats et qui doivent permettre de disposer d'agents qualifiés, stables et indépendants, en position de défendre l'intérêt général.
  - o Favoriser la statutarisation du personnel communal dans des conditions objectives.
  - Pérenniser une réelle politique de formation continuée notamment lors de la mise en place de nouvelles politiques.
- Poursuivre la politique de recrutement transparente (appel à candidat, minimum requis en termes de diplômes et de compétences, examen devant un jury compétent et apolitique, réserve de recrutement, non-discrimination en fonction de l'âge ou du sexe, par exemple).
- Poursuivre la mise en place d'une politique d'évaluation continue du personnel administratif et ouvrier. L'évaluation continue quand elle est pratiquée dans les règles de l'art est un outil de gestion préalable à l'obtention d'un personnel motivé et valorisé.
- Favoriser l'esprit d'équipe au sein des services par l'organisation d'un « Team-Building » où les agents intéressés et volontaires pourraient s'impliquer dans l'organisation de cette journée récréative qui se voudrait créatrice de liens et de rencontres entre les services, valorisant ainsi le travail du personnel communal.
- Amener la réflexion d'aménagements d'horaires flottants système de pointeuse mieux allier la vie de famille et la vie professionnelle recentrer la qualité de vie.

# **SECURITE:**

Garantir la sécurité pour tous et partout.

Au même titre que les politiques environnementales ou sociales, la politique en matière de sécurité pèse de manière importante sur la qualité de vie des habitants. Si en ce domaine, la Belgique connaît une évolution positive, certains comportements restent toutefois problématiques. Les questions de sécurité ne se limitent pas à la seule lutte contre la grande délinquance, mais embrassent une large palette de phénomènes, présents à l'échelle du quartier déjà, et auxquels il convient d'apporter une réponse rapide et adaptée.

A Chièvres, la sécurité n'a jamais été analysée dans ses multiples dimensions. Une analyse globale fait défaut (statistiques et critères d'évaluation) dans l'objectif d'accroître la sécurité. ECOLO estime important de décortiquer ce sentiment et de l'ouvrir à l'ensemble des problématiques que rencontrent nos citoyens (conduite agressive, cambriolage ou vol, destruction de biens publics, nuisances sonores, déchets qui traînent dans les rues, rassemblements suspects,...).

Actuellement, à la demande de citoyens un Partenariat Local de Prévention (PLP) se tient à Chièvres en collaboration étroite avec la Zone de Police (diffusions d'informations, présences aux événements locaux avec le stand policier de techno prévention, conférences organisées par ces groupes de citoyens,...).

- Rétablir et garantir le contrat social pour une commune où chacun-e se sent en sécurité. Une commune où chacun-e se sent en sécurité, c'est avant tout une commune où chacun-e a sa place : garantir la sécurité d'existence aux plus fragiles (emploi, logement ...) ; soutenir les politiques de cohésion sociale (fêtes et maisons de quartier ...) et de « sport pour tous » (tournoi de foot inter-quartiers ...) ; analyser le sentiment d'insécurité pour mieux le comprendre au niveau local. A l'instar des différents projets de la Fondation Roi Baudouin, proposer d'écouter les Chiévrois à travers toutes les tranches d'âges. Connaître les différentes dimensions de l'insécurité telles que vécues par le citoyen chiévrois, c'est pouvoir dans l'avenir agir avec les moyens adaptés et établir des priorités communales dans la lutte contre ce sentiment qui est préjudiciable à l'état de bien-être...
- Lutter contre les « petites incivilités » (tags, dépôts clandestins, vandalisme, agressivité verbale ou au volant, bruits,...), à la fois en assurant un réel suivi du dossier, en les poursuivant (fonctionnaires constatateurs et sanctionnateurs ...) et en les prévenant...
- Garantir une police démocratique et au service de la population : (re)définir démocratiquement les priorités des missions policières dans le conseil zonal de police (reprendre la lutte contre les infractions environnementales parmi les priorités, réinvestir massivement dans une véritable police de proximité.
- Assurer la sécurité aussi sur les routes : améliorer les trottoirs dégradés et être strict sur le stationnement « sauvage » des véhicules automobiles ; repérer les zones les plus dangereuses et accroître le nombre de zones 30, de casse-vitesse clairement signalés, de rétrécisseurs de chaussée ou de toute autre technique visant à ralentir la circulation dans

ces secteurs, en concertation avec les acteurs concernés, notamment les exploitants agricoles ;

- Renforcer la prévention et la répression de comportements dangereux : vitesse excessive, état d'ivresse ou consommation de stupéfiant au volant, stationnement dangereux, nettoyage des sorties de champs, ...; Accorder une attention particulière à une série de problématiques typiques des communes rurales, telles que les feux domestiques.
- Poursuivre la révision de l'éclairage public en renforçant certains points lumineux aux endroits critiques, tout en prévoyant un éclairage intelligent (intensité variable en fonction du passage ou non d'usagers de la route).
- Assurer le suivi des dossiers de mise aux normes de sécurité, à savoir détection incendie, porte coupe-feux, sortie de secours, ... des bâtiments communaux dont les écoles, le Centre Sportif de la Marcotte, ...

### SOLIDARITE INTERNATIONALE:

Oser la solidarité, refuser l'égoïsme et le repli, pour un mieux-vivre ensemble, ici et là-bas.

Plus que jamais, le monde est globalisé : le climat, la diversité biologique, l'empreinte écologique, la raréfaction des ressources énergétiques ou en eau, les crises ... Tout ce qui se passe à un endroit de la planète a un impact à l'autre bout de la terre.

Le monde reste divisé : entre le Nord et le Sud, entre états et nations, entre pauvres et riches, entre l'homme et la nature, entre les générations ...

Il est possible de construire un autre monde : un monde ouvert et donnant du sens aux échanges et aux contacts humains, une alternative à la mondialisation purement économique et financière qui rythme aujourd'hui la vie de la planète.

Pour Ecolo, la solidarité internationale est aussi un enjeu communal à part entière : une solidarité ancrée dans l'information, la sensibilisation et l'éducation permanente, une solidarité ancrée dans des actions de développement ici et là-bas, afin d'aboutir à un changement de société et de remédier au déséquilibre mondial.

Sous les précédentes législatures, Chièvres a tenté de s'inscrire en tant que <u>« Commune Equitable ».</u> Diverses actions de sensibilisation ont été menées par rapport à des problématiques d'actualité : attentats, immigration, guerres, famines, réchauffement climatique, solidarité internationale...Un partenariat avec le Centre National de Coopération au Développement (CNCD 11 11 11) a été initié, ainsi qu'avec la structure Triangle Rouge, la Confédération parascolaire du Hainaut et le Centre d'Action Laïque d'Ath ; le PAC,.... Plus concrètement, à l'occasion de cérémonies organisées à la Ville, celle-ci propose autant que possible des produits locaux et de qualité (bière locale et bio, jus de pommes locales non traitées,...). A l'initiative d'Ecolo, Chièvres a reçu le label <u>« Commune hospitalière ».</u>

- Etre un acteur d'information, de sensibilisation et d'éducation permanente : mener des actions d'éducation, de sensibilisation et d'information des habitants de la commune, en partenariat avec les écoles, les bibliothèques, les mouvements de jeunesse, les associations spécialisées et les centres culturels : présence de produits ou d'antennes locales de commerce équitable dans les écoles, campagnes d'information sur les défis que relèvent les pays du Sud,...
- Etre un acteur de développement : poursuivre l'insertion des clauses relatives aux pays en développement dans les marchés publics (commerce équitable, Vêtements Propres, Ecolabel Forest Stewardship Council (FSC)...); privilégier l'usage, par les services communaux, quand les produits locaux n'existent pas, de produits issus du commerce équitable et entrer dans la dynamique des communes de commerce équitable,....
- Poursuivre cette politique de soutien du CNCD 11 11 11 et de mise en place des actions proposées dans la motion « Chièvres, Commune hospitalière »
- Poursuivre le partenariat avec le projet de soutien à la culture pour les enfants de « Palestine » mis en place avec « Al Rowad », visant à libérer les jeunes palestiniens par la culture et la formation.

# SPORT : Mettre en place une dynamique « sport pour tous »□

Lieu de rencontre, école de vie, apprentissage de la diversité, de la différence, de l'esprit d'équipe, de l'effort collectif, le sport a des vertus que les pouvoirs publics se doivent de promouvoir, de défendre et de rendre accessibles à tous.

L'entité de Chièvres possède un éventail important d'associations ou de clubs. Beaucoup de clubs, beaucoup de bénévoles pour les faire vivre et beaucoup de revendications que la commune se doit d'analyser et de soutenir.

A l'initiative d'Ecolo, et à travers ses deux dernières mandatures, les sessions d'initiation au jogging « Je cours pour ma forme » et « Découverte de la marche nordique » ont été organisées. Le but avoué : faire se bouger les citoyens, leur apprendre à aimer courir, recréer des liens entre sportifs amateurs.

#### **Nos propositions**

• Prévoir et organiser la politique sportive : Veiller à l'octroi de subsides de manière équitable en fonction de critères éthiques et qualitatifs, dont la formation, l'encadrement, l'intégration de personnes handicapées ou issues de milieux précaires, le niveau de participation des habitants et usagers de la commune ;

#### • Soutenir le sport pour tous :

- O Soutenir le travail de formation des jeunes réalisé par les clubs sportifs, en visant l'accueil de tous et en promouvant l'éducation à la santé et le « fair-play »;
- Multiplier, mais aussi entretenir et embellir, les plaines de jeux et infrastructures sportives de quartiers qui sont souvent les premiers lieux de rencontres sportives et qui permettent à des jeunes qui ne sont pas affiliés à des clubs sportifs de pratiquer le sport d'équipe, à tout moment de l'année; réserver dans chaque village de l'entité une aire de jeux appropriée;
- Encourager particulièrement les clubs qui développent des activités largement ouvertes, dans un esprit de découverte et de convivialité: mettre en place en collaboration avec les divers clubs de l'entité un dispositif qui permette de faire découvrir la diversité sportive de l'entité. Par la création d'une carte donnant droit à des séances d'essai gratuites pour les enfants de moins de 12 ans, donnons-leur la possibilité de découvrir l'offre chiévroise.
- Mettre en place des nouvelles initiatives à la portée de tous, à l'instar des sessions « Je cours pour ma forme » et « Découverte de la marche nordique ».